



Vendu le reste d'une citerne a gaz mais jamais payé

Par **fougeray**, le **14/10/2009** à **11:43**

Bonjour,
nous étions locataire dans une maison ou pour l'eau chaude et le chauffage nous avions une citerne à gaz quand nous sommes parti le locataire qui prenait apres nous la maison nous a demandé de plutot que de revendre notre gaz au fournisseur de lui vendre à lui. POur lui rendre service nous avons accepté sachant a quel point il est desagreable d'arriver dans une maison sans eau chaude surtout avec de jeune enfant. Le soucis c'est que depuis il ne nous a jamais payé et ne décroche meme plus son telephone que puis je faire?